



Il est normal, il est logique, il est conforme à l'esprit même de l'histoire que la classe ouvrière organisée participe activement à la construction de l'Europe.(...) Le but final, le but essentiel à atteindre, le seul valable est d'accroître le bien-être des travailleurs, de les faire participer plus équitablement à la répartition des produits du travail collectif, de faire de l'Europe une démocratie sociale et d'assurer la paix que veulent tous les hommes de toutes les races et de toutes les langues en prouvant que les démocraties sont capables de réaliser la justice sociale dans l'organisation rationnelle de la production sans sacrifier la liberté et la dignité des individus.

Discours de Léon JOUHAUX, fondateur et président de Force Ouvrière (FO), lors de la remise du Prix Nobel de la Paix, 1951



AVANT-PROPOS DE FRÉDÉRIC SOUILLOT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL FO

Engagée au niveau international et européen depuis sa fondation en 1948, Force Ouvrière n'a cessé de se mobiliser pour défendre les droits et les intérêts de ses membres et plus généralement des travailleurs en France à tous les niveaux. Unique membre fondateur français de la Confédération Européenne des Syndicats (CES), elle n'a cessé de se mobiliser au sein du mouvement syndical européen aux côtés de nos camarades étrangers pour faire de l'Europe des travailleurs, de l'Europe sociale, une réalité pour tous !

Comme je le disais déjà au dernier Congrès de la CES en mai 2023, dès les premières étapes de la construction européenne, Force Ouvrière a défendu une Europe sociale et solidaire. Mais l'idée européenne n'est pas toujours allée de soi. Au fil du temps, nous sommes devenus plus critique sur les orientations prises par l'Union européenne, quand l'Europe des marchés a pris le pas sur l'Europe sociale. FO revendique une autre Europe, qui donne la priorité à la réindustrialisation, aux relocalisations, à une transition climatique mise au service des travailleurs, une Europe facteur de progrès social.

L'Union Européenne n'a cessé de grandir et nombre de décisions prises au niveau de l'UE entraînent aujourd'hui des répercussions concrètes sur le quotidien des travailleurs, au niveau national, dans les branches professionnelles ou encore directement sur leur lieu de travail. Autrefois largement d'inspiration française, expliquant le profond attachement de Force Ouvrière au principe de non-régression, le droit de l'Union Européenne devient progressivement un rempart aux atteintes aux droits sociaux et au droit du travail en France. Mieux, elle peut être source de progrès social et d'avancée concrète pour les travailleurs en France.

C'est dans cet esprit que la Confédération a transmis ses revendications en vue des élections européennes qui auront lieu du 6 au 9 juin prochain. Elles ne peuvent résumer l'ensemble des actions et des revendications portées par FO mais donnent quelques pistes solides pour renouer avec l'Europe des travailleurs et serviront également à la préparation de l'agenda stratégique de l'UE 2024-2029 par le Conseil. FO continue et continuera de porter ses revendications en toute indépendance. Elle le fait aujourd'hui au niveau national, européen et international.



SEPT ENGAGEMENTS POUR RENOUER AVEC L'EUROPE DES TRAVAILLEURS !

1 LE PROTOCOLE DE PROGRES SOCIAL

Force Ouvrière revendique la révision des traités européens avec l'intégration d'un **Protocole de Progrès social dans le droit primaire de l'UE** pour mettre un terme à la primauté des libertés économiques, des politiques commerciales, de concurrence et d'investissement de l'UE sur les droits sociaux. **FO appelle à intégrer plus transversalement le Socle Européen des Droits Sociaux (SEDS) dans les politiques européennes et nationales et à donner une suite effective et ambitieuse**, incluant des initiatives législatives de l'UE, **à son plan d'action de 2021**. FO demande également un suivi contraignant au niveau de l'UE et des Etats membres, avec une évaluation intermédiaire, des **cibles et sous-cibles 2030 de Porto en matière d'emploi, de formation professionnelle et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale**.



FO revendique le retrait de la réforme des retraites en France contraire au SEDS qui consacre le droit pour tous de vieillir dans la dignité ! Pour une pension de retraite minimum équivalente au salaire minimum pour toutes et tous !

FO DIT STOP AU RETOUR A L'AUSTERITE !

2

Force Ouvrière revendique la fin du **Pacte budgétaire européen**. FO plaide pour intégrer une règle d'or pour garantir des services publics accessibles et de qualité pour tous, pour sauvegarder les investissements publics, pour faire face aux transitions verte et numérique, aux évolutions démographiques, à la réindustrialisation de la France et de l'Europe. **FO demande également une révision des règles de l'UE en matière de marchés publics et du régime de l'UE en matière d'aides publiques pour intégrer des conditionnalités sociales aux aides publiques**. FO appuie aussi le **renforcement de la politique européenne de cohésion sociale, territoriale et économique**, et notamment du Fonds Social Européen +. Enfin, **FO défend une fiscalité plus juste et plus progressive** avec l'aboutissement d'une directive de l'UE sur l'impôt sur les sociétés, une nouvelle initiative de l'UE sur l'imposition des plus riches pour financer la lutte contre les inégalités et l'action climatique, et un renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale de concert avec l'action des Nations-Unies.



Il n'y a pas de République sans service public ! On ne peut pas marchandiser le bien commun ! La défense du service public concerne tous les citoyens et leur droit à l'égalité de traitement, partout sur le territoire, quelque soit leur niveau social.

3 FAIRE DE LA VISION EUROPEENNE ZERO MORT AU TRAVAIL UNE REALITE POUR TOUS

La France fait office de **pire élève au niveau de l'UE en matière d'accidents mortels et non mortels au travail**. Portée par le mouvement syndical européen, la vision zéro mort au travail entérinée au niveau de l'UE doit porter ses fruits. **FO plaide pour la transposition rapide au niveau national des révisions de la directive de l'UE relative à l'exposition professionnelle aux substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques au travail**. FO revendique également l'adoption d'une **directive sur les risques psychosociaux et d'une directive sur les troubles musculosquelettiques**. Conformément aux récentes conclusions et recommandations au niveau de l'UE qui reconnaissent le rôle des syndicats et des représentants en matière de santé et sécurité au travail, **FO continue de plaider pour la remise en place des CHSCT en France**.



Pour le respect des obligations légales et conventionnelles par les employeurs ! Pour une amélioration des conditions de travail et pour encourager les adaptations individuelles au poste de travail y compris pour les travailleurs seniors ! Un droit à la reconversion professionnelle pour les salariés exposés à un ou des risques professionnels !

4 POUR DES EMPLOIS DE QUALITÉ POUR TOUS ET MIEUX LUTTER CONTRE LE DUMPING SOCIAL

Pour assurer des emplois de qualité, **Force Ouvrière revendique une transposition plus ambitieuse de la directive de l'UE sur les conditions de travail transparentes et prévisibles** et l'avancée de la **proposition de directive de l'UE sur les travailleurs de plateforme** qui donnerait un signal clair contre la précarisation des emplois en France et en Europe. FO revendique **une garantie européenne pour l'emploi**, dans l'esprit de la garantie européenne de la jeunesse, pour mieux lutter contre le chômage de longue durée. **FO soutient l'Autorité Européenne du Travail et son action contre le dumping social** mais son mandat et sa coopération avec les inspections du travail et les organisations syndicales au niveau national doivent être renforcés. Enfin, **FO demande une directive de l'UE pour des stages de qualité** afin d'éviter l'exploitation de nombreux jeunes à travers des faux stages, de renforcer leur dimension pédagogique et d'interdire les stages non rémunérés en dehors des cursus scolaires.



FO revendique le maintien du modèle du CDI et la lutte contre les formes de travail précaires et contre le temps partiel imposé dont souffrent principalement les femmes. Il faut encourager la formation continue et la formation professionnelle aussi via des dispositifs intergénérationnels.

5 POUR UNE EUROPE FONDÉE SUR L'ÉGALITÉ ET LA SOLIDARITÉ

5

Force Ouvrière demande une transposition plus ambitieuse de la directive de l'UE sur la transparence salariale afin de parvenir à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. FO rejette le prisme utilitariste des politiques migratoires de l'UE et y oppose une politique fondée sur les droits de l'Homme. FO demande de redoubler d'efforts pour **la mise en œuvre de la stratégie de l'UE en faveur des droits des personnes handicapées**. FO demande également l'aboutissement de la **révision du règlement de l'UE sur la coordination des systèmes de sécurité sociale** pour une mobilité plus juste en Europe. Dans la continuité de la directive de l'UE sur les salaires minimums qu'il reste à transposer pleinement en France, et **selon une approche basée sur les droits en matière de protection sociale**, FO demande l'adoption d'une directive de l'UE sur les revenus minimums.



Pour le respect de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ! Pour l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux, avec le rétablissement de l'échelle mobile des salaires, pour faire du droit de vivre dans la dignité une réalité pour tous, pour le privé comme le public !

6 LA DÉFENSE DU DIALOGUE SOCIAL ET DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

FO demande avant tout le respect du dialogue social européen, tel que reconnu dans les traités européens, par les institutions de l'UE. Face aux transitions verte et numérique, et face aux enjeux d'autonomie stratégique de la France et de l'Europe, **Force Ouvrière demande de remettre le dialogue social et la négociation collective au cœur des politiques européennes, et notamment la politique industrielle de l'UE**. Concernant la digitalisation du monde du travail, FO demande l'adoption d'une **directive de l'UE encadrant l'IA et les algorithmes dans le monde du travail**, notamment pour se prémunir de leurs biais discriminatoires et pour assurer le principe de l'Humain aux commandes. **Force Ouvrière soutient une révision de la directive de l'UE sur les Comités d'Entreprise Européens (CEE)** qui renforce dans la pratique le droit à l'information et consultation des travailleurs. **Dans la continuité de la récente directive de l'UE sur le devoir de vigilance**, FO revendique également une juste considération de la place des syndicats et des représentants du personnel dans les chaînes de valeur mondiales pour faire primer les droits des travailleurs !



Pour la libre désignation des délégués et représentants syndicaux ! Pour un paritarisme libre de toute tutelle !

L'EUROPE DANS LE MONDE

7

Force Ouvrière demande un plus grand soutien de l'UE à l'Organisation Internationale du Travail qui doit rester le chef de file de la régulation sociale au niveau mondial. **FO défend également une réorientation de la politique commerciale de l'UE** qui ne mène pas, dans les faits, à une course au moins-disant social et environnemental et qui sauvegarde nos services publics et nos emplois.



Pour la relocalisation de la production et de la recherche et développement sur le territoire !